

7.6 Annexe 6 : CC Pays Genevois

7.6.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Etrembières	CC Genevois	Savigny / Jonzier	09/10
		Dingy / Vulbens	09/10
		Collonges / Bossey	10/10
		Saint Julien regroupement	08/10

4 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne, un échantillon ayant été rajouté depuis la campagne d'automne 2017 par rapport aux campagnes précédentes.

7.6.2 Résultats de la dernière campagne

	Sous-catégories	% moyen (campagne)	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Non fibreux	Bouteilles et flacons en PET	2,0%	16,66	7,24 CC Arve et Salève	17,84 CC Rumilly
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	1,7%			
	Emballages métaux ferreux	1,7%			
	Emballages aluminium	0,9%			
Fibreux	Journaux, magazines et revues	2,4%	37,76	19,94 CC Vallée Verte	37,76 CC Genevois
	Imprimés publicitaires	2,0%			
	Papiers bureautiques	2,8%			
	Emballages cartons plats	3,2%			
	Emballages cartons ondulés	2,8%			
	Composites ELA (Tétrapack)	1,1%			
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	9,9%	26,09	6,03 CC Pays Bellegardien	26,09 CC Genevois
		9,9%			
Compost	Déchets alimentaires	5,2%	35,63	35,63 CC Genevois	74,69 HB Agglo
	Déchets de jardins	3,2%			
	Éléments fins	5,2%			
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,4%	9,42	5,17 CC Vallée Verte	17,28 CC Pays Bellegardien
	Câbles électriques	0,0%			
	Textiles	2,5%			
	Produits chimiques	0,0%			
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%			

	Piles et accumulateurs	0,4%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,3%				
Déchets ménagers résiduels	Produits alimentaires non consommés	13,5%	52,2%	136,89	84,57 CC Pays Bellegardien	136,89 CC Genevois
	Autres putrescibles	0,0%				
	Emballages papier	1,5%				
	Autres papiers	0,9%				
	Autres cartons	0,6%				
	Autres emballages composites	1,8%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	3,8%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	3,6%				
	Sac poubelle + films des professionnels	4,6%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	5,9%				
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	3,3%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,3%				
	Autres plastiques	2,2%				
	Emballages combustibles	0,0%				
	Combustibles non classés	3,2%				
	Autres déchets en verre	1,6%				
	Autres métaux ferreux	0,8%				
	Autres métaux	0,3%				
Emballages incombustibles	0,0%					
Incombustibles non classés	4,4%					
	TOTAL	100%	100%	262,46		

Tableau 36: Composition des OMR de la CC Genevois en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Sur cette campagne, les OMR de la CC Genevois sont principalement composées de déchets ménagers résiduels véritables (52 %), de déchets fibreux (14,4%, 38 kg/hab/an) et de déchets compostables (13,6%, 36 kg/hab/an)

Il reste également :

6,3% de déchets pouvant être triés vers le conteneur non fibreux, soit 17 kg par habitant par an, 9,9% de verre d'emballage, soit 26 kg/hab/an.

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)» (5,9%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène» (3,3%) représentent un gisement pour l'extension des consignes de tri de 24 kg/an/hab.

Les produits alimentaires non consommés représentent également 13% soit 35 kg/hab/an.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non-fibreux et verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIDEFAGE. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
CC Arve et Salève	7,24	CC de la Vallée Verte	19,94	CC Pays Bellegardien	6,03
CC Pays Bellegardien	8,13	CC Pays de Gex	20,15	CC Arve et Salève	7,22
CC de la Vallée Verte	11,86	CC Rumilly	20,62	CC Pays de Gex	9,10
CC Pays de Gex	12,18	CC Pays Rochois	23,96	CC Pays Rochois	9,85
CC Usse et Rhône	12,48	CC Usse et Rhône	24,57	CC Usse et Rhône	11,08
HB Agglo	14,77	CC Pays Bellegardien	24,65	HB Agglo	12,24
CC Pays Rochois	16,01	HB Agglo	29,30	CC Rumilly	12,31
Annemasse Agglo	16,02	CC Arve et Salève	29,33	CC de la Vallée Verte	12,51
CC Genevois	16,66	Annemasse Agglo	37,71	Annemasse Agglo	21,21
CC Rumilly	17,84	CC Genevois	37,76	CC Genevois	26,09

Tableau 37 : Classement des collectivités du SIDEFAGE en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR, dernière campagne)

La CC Genevois se classe :

- 9^e sur le non-fibreux avec un résultat 2,3 fois supérieure à Arve et Salève classée 1^{ère},
- 10^e sur le fibreux, avec un résultat presque deux fois supérieurs à celui de la CC Vallée Verte classée 1^{ère},
- 10^e sur le verre, avec un gisement plus de 4 fois supérieur à celui du Pays Pays Bellegardien classé 1^{er}.

Il est à noter que la faible proportion de déchets compostables sur cette campagne (13,6%) implique mathématiquement une augmentation des proportions des autres flux.

7.6.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

Il est nécessaire de rappeler que la variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités. Des résultats basés sur un faible nombre d'échantillons sont peu représentatifs. Afin de lisser les résultats pour une moyenne fiable, nous proposons analyse des résultats basée sur une moyenne obtenue sur les résultats des 18 derniers échantillons au minimum de la collectivité (voir article 2.2.4.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons dans ces annexes de préférence une moyenne des résultats pour les « 18 derniers échantillons prélevés » et triés pour chacune des collectivités.

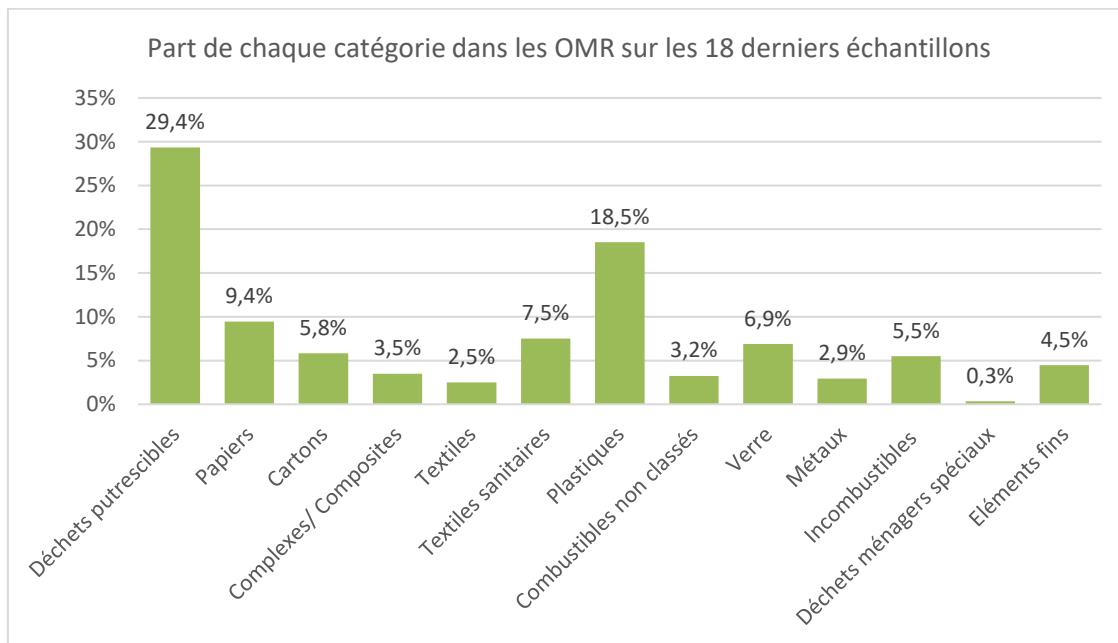
Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Pays Genevois, il a été retenu 5 campagnes, soit 20 échantillons.

7.6.3.1 Composition des OMR de la CC Genevois par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur échantillons de la CC Genevois pour les 18 derniers échantillons montrent que les compositions des OMr sont principalement constitués :

- Des déchets putrescibles (29%),
- Des plastiques (19%)
- Et des papiers (9,4%).
- Les textiles et textiles sanitaires sont aussi fortement représentés : 10% au total

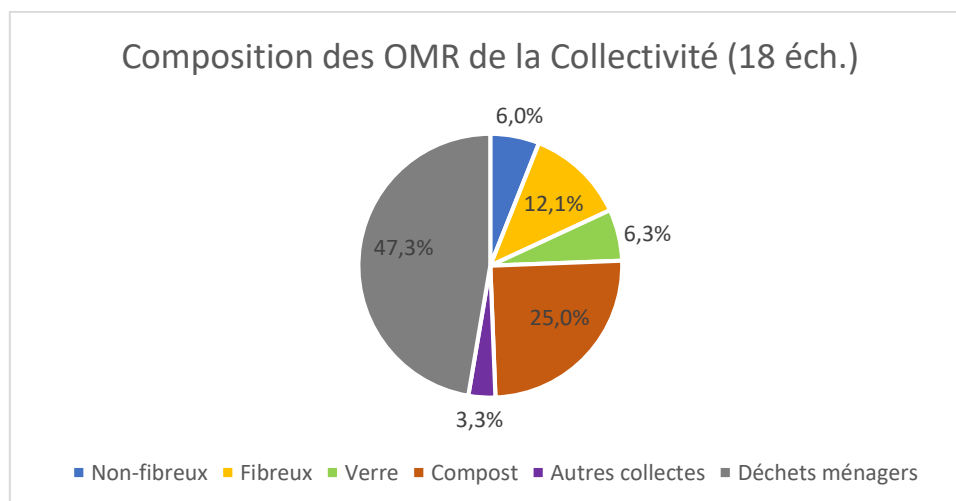


Graphique 26: Composition des OMR de la CC Genevois

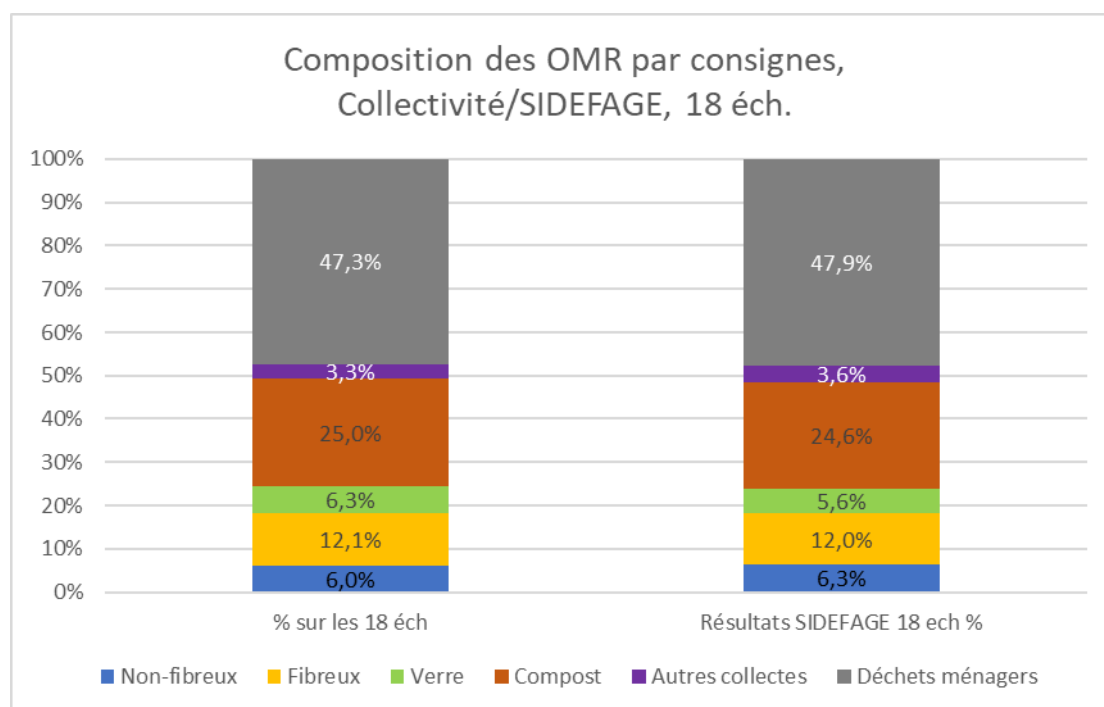
7.6.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIDEFAGE (fibreux, non-fibreux, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

Il reste encore 25% de matière pouvant être traitée par compostage, soit un quart des OMR. L'ensemble des déchets orientables vers la collecte sélective représente 24% des OMR



Graphique 27: Composition des OMR de la CC Genevois selon les catégories de tri



Graphique 28 : Comparaison de la composition des OMR de la CC Genevois avec les 18 derniers échantillons du SIDEFAGE

Sur une moyenne de 18 derniers échantillons, les résultats sont très proches de ceux du SIDEFAGE. Seul le verre présentent un écart : +1,2% pour la CC Genevois, les autres consignes de tri présentant un écart de moins de 0,3%.

7.6.4 Evolution des résultats sur le territoire Genevois

Pour rappel, sur le territoire de la CC Genevois, la prise en compte de l'ensemble des campagnes de caractérisations ainsi que tous les échantillons depuis 2016 donnent la composition suivante :

	MODECOM national 2017	2016	2017	2018	2019	Moyenne 18 derniers échantillons	Moyenne SIDEFAGE 18 derniers échantillons
Déchets putrescibles	27,0%	26,0%	23,6%	24,5%	34,0%	29,4%	28,6%
Papiers	9,0%	12,3%	12,4%	10,5%	8,1%	9,4%	9,1%
Cartons	6,0%	6,9%	6,2%	6,2%	4,9%	5,8%	5,4%
Composites/complexes	2,0%	4,0%	2,3%	4,6%	2,7%	3,5%	3,5%
Textiles	3,0%	3,6%	5,2%	2,6%	1,5%	2,5%	2,9%
Textiles sanitaires	14,0%	9,2%	8,3%	8,7%	5,2%	7,5%	8,5%
Plastiques	15,0%	18,4%	19,9%	18,8%	17,4%	18,5%	18,5%

Combustibles non classés	5,0%	3,0%	4,1%	3,0%	3,8%	3,2%	3,7%
Verre	5,0%	6,3%	4,5%	7,6%	8,2%	6,9%	6,0%
Métaux	4,0%	3,5%	4,9%	3,2%	3,0%	2,9%	3,6%
Incombustibles non classés	1,5%	0,4%	2,3%	6,0%	6,8%	5,5%	4,7%
Déchets ménagers spéciaux	0,5%	0,1%	0,2%	0,4%	0,4%	0,3%	0,2%
Éléments fins	8,0%	6,3%	6,1%	4,1%	4,0%	4,5%	5,4%

Tableau 38: Evolution de la composition des OMR de la CC Genevois par catégories

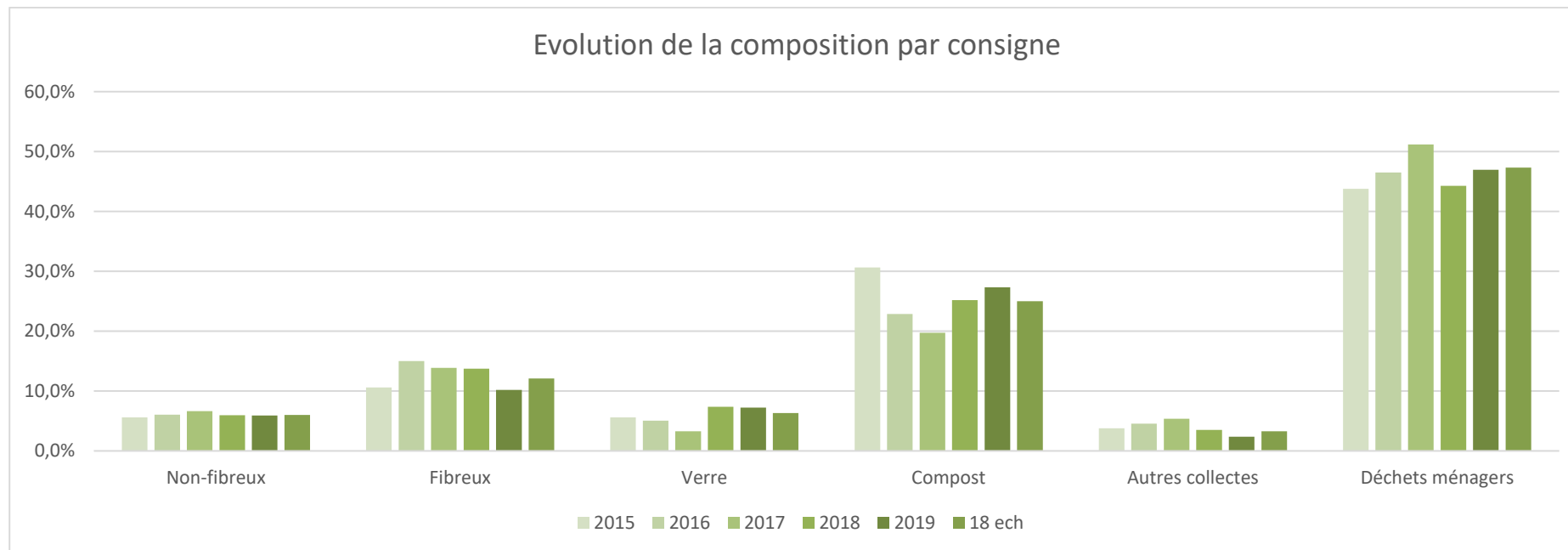
La prise en compte d'un plus grand nombre d'échantillons permet de lisser certaines variations observées entre les campagnes.

On note que qu'en 2019, la part de déchets putrescibles augmente considérablement, après une baisse continue les années précédentes. Cela est dû a résultats exceptionnels obtenus au printemps 2019 (46%). Les papiers et les cartons ont tendance à baisser de manière continue depuis 2016.

La part d'incombustibles, en revanche, augmente considérablement sur la même période.

Comparé aux résultats du MODECOM, l'écart le plus important concerne les textiles sanitaires (-6,5% en faveur de la CC Genevois).

Comparé aux résultats du SIDEFAGE, seuls les textiles sanitaires présentent un écart de 1%, les autres écarts étant négligeables.



Graphique 29: Evolution de la composition des OMR de la CC Genevois par consigne de tri

On observe que la part de non-fibreux des autres collectes restent relativement stables.

Le fibreux poursuit une diminution depuis 2016 (cohérent avec les résultats par catégorie de tri expliqué plus haut).

Le verre et le gisement compostables atteignent des valeurs élevées en 2018 et 2019, après une baisse les 3 années précédentes.

Cela implique que la part de déchets ménagers « vrais » se trouve à un niveau médian.

7.6.5 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

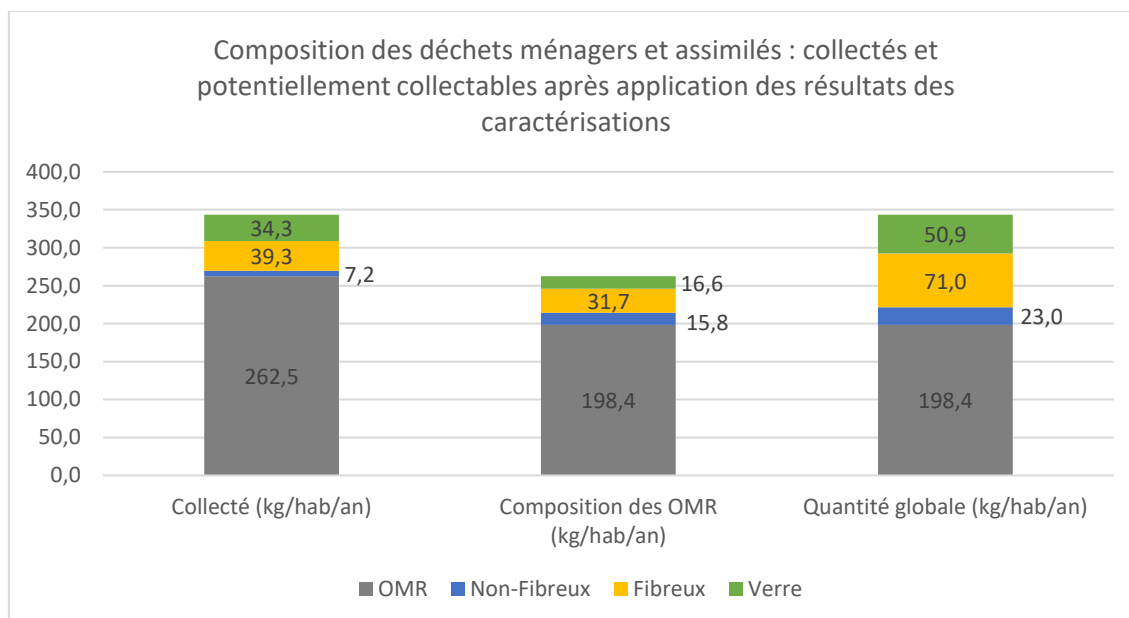
Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

7.6.5.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

Le coût de traitement des OMR sont indiqués au chapitre 3. Le montant total de l'incinération (taxes comprises) est de 98,5€/t.

Sur la base de la dernière campagne, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

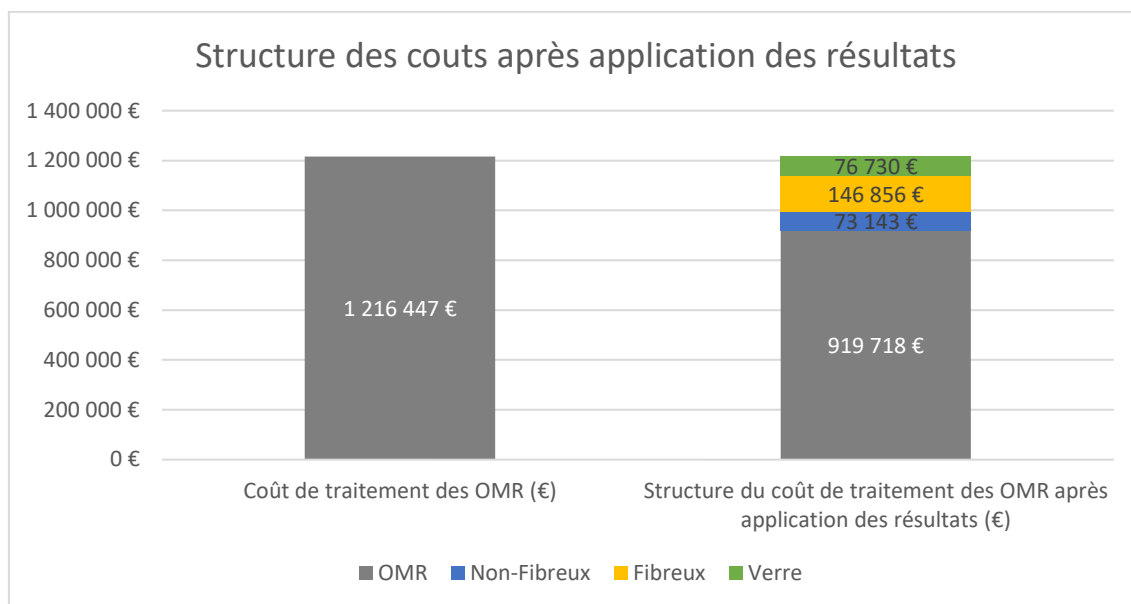
64,0 kg par an et par habitant peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 69 % de tous les déchets qui pourraient être collectés en non-fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 45% de tous les déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 33 % de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

Sur la base des caractérisations réalisées lors des dernières campagnes, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.



Une amélioration du tri permettrait une économie sur le coût du traitement des OMR (incinération) de 296 700€ soit 24%.

7.6.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	Moyenne 18 derniers échantillons	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	18,9%	49,66
	Déchets de jardin	1,6%	4,17
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	8,8%	23,03
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	2,4%	6,36
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,5%	4,04
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,2%	0,44
Total		33,4%	87,7

Tableau 39: Évaluation du gisement d'évitement pour la CC Genevois

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de la CC Genevois lors des dernières campagnes (18 derniers échantillons) représente 33% des OMr, soit 88 kg/hab/an.

Ces déchets représentent une économie potentielle de 406 k€.